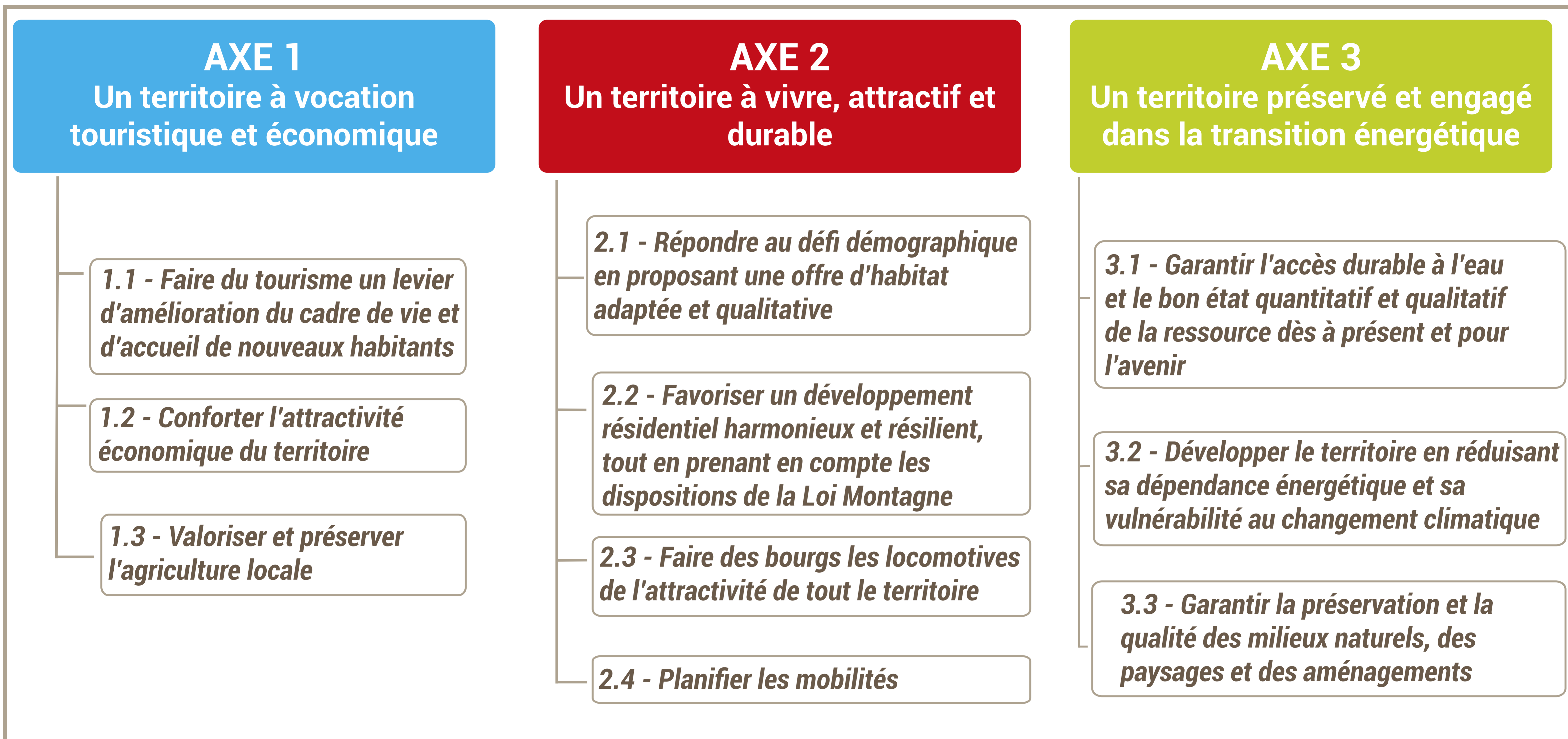


Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

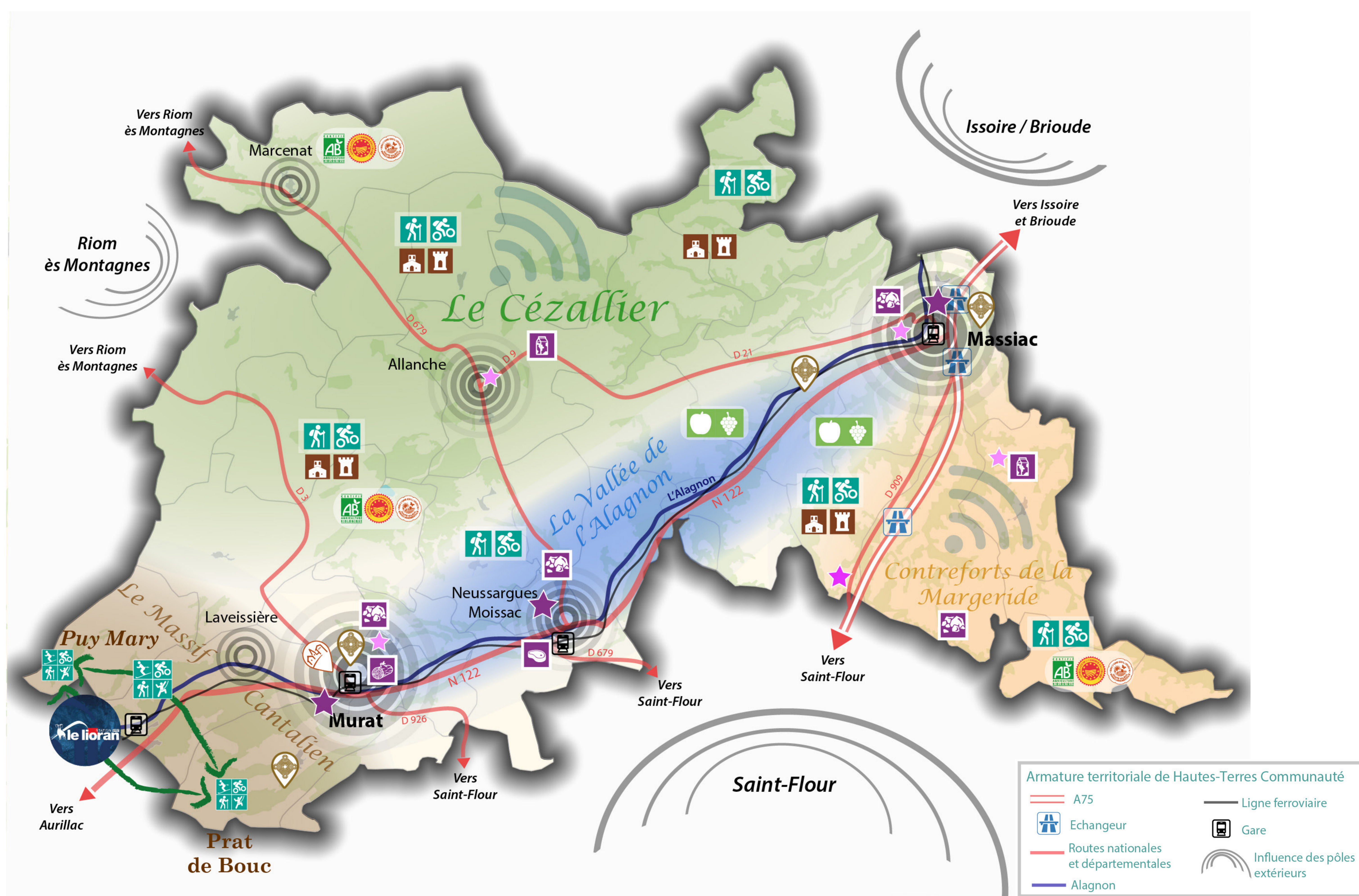
Clé de voûte du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Hautes Terres Communauté, le PADD traduit le projet politique d'aménagement et de développement de la collectivité pour les 12 prochaines années.

Il se décline en trois axes stratégiques et objectifs, non hiérarchisés, complémentaires et indissociables. Avec pour fil conducteur de veiller aux équilibres territoriaux entre secteur rural et pôles structurants et de valoriser les richesses paysagères, facteur identitaire qui constitue le socle de développement du territoire.

Les axes stratégiques du PADD



Un territoire à vocation touristique et économique



Objectif n°1.1 : Faire du tourisme un levier d'amélioration du cadre de vie et d'accueil de nouveaux habitants

- Accompagner les sites touristiques du massif cantalien dans leur développement vers une offre 4 saisons et développer les synergies
- Poursuivre le développement des activités de pleine nature «Tourisme 4 saisons» sur l'ensemble du territoire
- Promouvoir une offre touristique dédiée à la découverte des richesses patrimoniales

Objectif n°1.2 : Conforter l'attractivité économique du territoire

- Conforter le développement des zones d'activités intercommunales le long de l'A75 et de la RN122 et des autres sites d'activités
- Renforcer les filières locales traditionnelles : agro-alimentaire, bois/énergie, carrières...
- Soutenir et renforcer l'attractivité commerciale et de services des centralités
- Renforcer la couverture numérique sur l'ensemble du territoire pour tous les usages, aussi bien professionnels que privés

Objectif n°1.3 : Valoriser et préserver l'agriculture locale

- Garantir la fonctionnalité des espaces agricoles et préserver les territoires d'estives

Valoriser les filières traditionnelles engagées dans une démarche qualité (Bio, HVE, AOP...)

- Préserver et valoriser les productions végétales de la vallée de l'Alagnon